



**Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq**

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
66 place du Général De Gaulle BP4- 62370 Audruicq
Tél : 03 21 00 83 83 - Fax : 03 21 00 83 84

www.ccra.fr

Personne à contacter dans la collectivité :
Odile DEBERDT chargée de communication



Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Maison Rurale

66, Place du Général de Gaulle

B.P. 4 - 62370 AUDRUICQ

Tél. 03 21 00 83 83

Fax. 03 21 00 83 84

e-mail : COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr

site : <http://www.ccra.fr>

À Audruicq, le 15 novembre 2017

Objet : Consultation pour la refonte du site internet de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq souhaite refondre son site Internet (www.ccra.fr) pour le rendre plus attractif, plus performant et compatible avec les nouveaux supports numériques.

À cette fin, une consultation est organisée selon la procédure adaptée, sans publicité. Cette consultation a pour objet la refonte du site internet de la CCRA, la mise en ligne du site internet devant être opérationnelle impérativement le 1^{er} mars 2018. Le présent marché sera conclu pour une période de 4 ans soit jusqu'au 28 février 2022.

La présente consultation est organisée par : **la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**

66, Place du Général de Gaulle – BP4 62370 AUDRUICQ

Tél : 03.21.00.83.83 / Télécopie : 03.21.00.83.84

Adresse mail : o.deberdt@ccra.fr Adresse Générale (URL) : www.ccra.fr

La date limite de réception des offres est le 15 décembre 2017 à 12h. Tout dossier réceptionné ultérieurement sera automatiquement rejeté.

Le délai de réalisation du site Internet devra avoir lieu au plus tard le 1^{er} mars 2018.

Le présent dossier de consultation est disponible à partir du 15 novembre 2017

- sur le site Internet de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (www.ccra.fr)
- à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq sur demande par courriel : o.deberdt@ccra.fr ou par téléphone au 03 21 00 83 83.

Les pièces constitutives du dossier de Consultation seront les suivantes :

- un cahier des charges
- un acte d'engagement

Les candidats fourniront les pièces suivantes à l'évaluation de l'offre :

- une note de présentation synthétique de la (ou des) structure(s), compétences et références pour des prestations comparables.
- une note permettant d'apprécier la pertinence technique de la prestation comprenant un descriptif détaillé des méthodes, techniques et moyens mis en œuvre pour la réalisation de cette prestation ainsi que la date de commencement de la prestation et sa durée.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Odile DEBERDT, chargée de Communication, o.deberdt@ccra.fr / 03 21 00 83 83.

Afin de maintenir une stricte égalité entre les candidats, il ne sera répondu qu'aux questions élémentaires.

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

Objet du cahier des charges.....	page 04
1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ	page 04
1.1. Contexte du projet.....	page 04
1.2. Objectifs.....	page 05
1.3. Cibles.....	page 06
2. MODALITÉS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES.....	page 06
2.1. Esthétisme du site.....	page 06
2.2. Rubriquage.....	page 06
2.3. Contenus et fonctionnalités.....	page 06
2.4. Pré-requis technique.....	page 08
2.5. Nom de domaine.....	page 09
2.6. Hébergement.....	page 09
2.7. Référencement.....	page 09
2.8. Statistiques.....	page 09
2.9. Maintenance et garantie.....	page 09
3. Prestation et livrables attendus.....	page 10
3.1. Prestation.....	page 10
3.2. Planning.....	page 10
3.3. Budget.....	page 10
3.4. Livrables attendus.....	page 10
3.5. Propriétés et droits.....	page 11
3.6. Critères d'attributions.....	page 11
3.7. Délai et transmission de l'offre.....	page 11

OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq souhaite refondre son site Internet (www.ccra.fr) pour le rendre plus attractif, plus performant et compatible avec les nouveaux supports numériques.

La Communauté de Communes souhaite s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire d'un prestataire spécialisé, chargé de proposer une solution technique adaptée et de mettre en œuvre l'ensemble des prestations associées nécessaires à son déploiement.

Le présent cahier des charges définit le contexte, les objectifs du projet, les publics cibles, les contenus du site, les contraintes techniques et la méthodologie qui sont attendus.

1-PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ

1.1 Contexte du projet

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq existe sous le statut d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle est située dans le département du Pas-de-Calais dans la région des Hauts-de-France. Elle fédère quinze communes* et rassemble plus de 27 000 habitants. La coopération intercommunale existe sur ce secteur depuis le début des années 1970. La Communauté de Communes, riche de cette dynamique de coopération, se singularise par sa composante rurale et la réalisation de projets innovants.

Elle est compétente en matière d'Urbanisme (PLUi), de gestion de l'eau (SPANC, assainissement), de développement local (Culture, Patrimoine, Sport, Alimentation), d'Action sociale (CIAS, portage de repas à domicile, suivi des bénéficiaires du RSA, RAM), de travaux (Écopôle alimentaire), de déchets ménagers (tri sélectif), de gestion d'équipements intercommunaux (Piscine), de tourisme et d'économie (CPETI), de communications électroniques (fibre numérique), de prévention des inondations, de soutien à la vie associative...

De nombreux services sont proposés pour les habitants et des projets de territoires sont menés autour de thématiques variées (alimentation, commerce de proximité, animation de territoire...)

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq s'appuie sur plusieurs supports pour communiquer. Le site Internet est un de ces supports (www.ccra.fr).

Le site Internet actuel de la Communauté de Communes a été créé en 2007. Il est mis à jour par les agents de la collectivité. Support de communication institutionnelle et de proximité, ce site permet de diffuser de l'information auprès des habitants et de l'ensemble des acteurs du territoire intercommunal.

Le site Internet actuel ne répond plus aux besoins ni des usagers ni de la collectivité. Sa conception technique est dépassée et ne permet pas des échanges d'information adéquats. L'ergonomie est à adapter aux usages mobiles et le graphisme est vieillissant. Il doit donc être renouvelé afin de le rendre plus moderne et mieux adapté aux nouvelles technologies.

* Audruicq, Guemps, Muncq-Nieurlet, Nortkerque, Nouvelle-Église, Offekerque, Oye-Plage, Polincove, Recques-sur-Hem, Ruminghem, Saint-Folquin, Saint-Omer-Capelle, Sainte-Marie-Kerque, Vieille-Église, Zutkerque.

1.2 Objectifs

Le site se veut être un outil fonctionnel au service d'une meilleure communication par et pour la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

La refonte du site Internet devra poursuivre et améliorer les objectifs fixés lors de sa création en 2007.

Il devra :

-être une « vitrine attractive et moderne » du territoire pour les habitants et pour l'extérieur

Informer les habitants sur les activités de la Communauté de Communes, ses missions, ses compétences, ses élus, ses équipements.

-être un outil complet et efficace d'accès à l'ensemble des services

Présenter les services que la collectivité apporte au quotidien aux habitants, donner des informations pragmatiques des différents services aux usagers.

-être un outil de communication privilégié par la collectivité

-être une plateforme interactive

Recueillir et traiter les demandes d'information des usagers, diffuser des documents de tailles et de formats divers (téléchargement de documents, de vidéos...)

-permettre la dématérialisation des enquêtes publiques avec possibilité de créer des registres dématérialisés

-être compatible avec les nouveaux systèmes de communication et les navigateurs Internet

Le site Internet devra prendre en compte les normes d'accessibilité que la loi handicap impose au site Internet public.

-permettre une autonomie dans la gestion quotidienne du site en interne et dans son évolution

La mise à jour du site devra reposer sur un support simple (utilisable par des agents non spécialisés) et réactif (rapidité d'exécution).

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq souhaite par ce site rendre sa démarche transparente auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. Facteurs d'attractivité du site, un langage adapté, un graphisme attrayant et une navigation simple seront impérativement explicités par le prestataire.

1.3 Cibles

La cible principale du site sera les habitants du territoire, les nouveaux arrivants et les personnes de passage sur le territoire ou susceptibles de s'y rendre : particuliers, parents et jeunes enfants, retraités, public en difficultés... pour lesquels la Communauté de Communes propose des services et des activités mais aussi des informations relatives à la vie politique et associative. Pour cela, il conviendra de proposer des informations d'actualité, des agendas, une carte interactive...

Les autres cibles seront :

-l'ensemble des acteurs du territoire intercommunal: associations, communes, entreprises

-les élus et les agents intercommunaux

2-MODALITÉS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES

2.1 Esthétisme du site

La ligne graphique (identité visuelle, attrait, convivialité, couleurs...) et l'ergonomie de navigation ne correspondent plus aux standards actuels. Le prestataire sera chargé de conseiller la Communauté de Communes, de proposer et de concevoir, en collaboration avec l'équipe de projet intercommunale, une nouvelle charte graphique. Plusieurs étapes de validation pourront être envisagées avec l'équipe de projet intercommunale.

D'une manière générale, le site devra être :

- très orienté « image » avec peu de texte
- d'une excellente qualité graphique
- doté d'une forte personnalité
- capable de créer une ambiance qui traduise les notions de qualité de vie, nature, ruralité, harmonie, dynamisme, humanité ...
- homogène dans sa forme
- clair, lisible et compréhensible

Le prestataire gardera à l'esprit que les contenus graphiques et multimédias ne doivent pas impacter la qualité de navigation du site qui doit rester avant tout fluide et rapide.

2.2 Rubriquage

La navigation du site doit être intuitive (menus, chemin de navigation et retours vers la page d'accueil). Le prestataire devra respecter au mieux la règle des 3 clics.

L'arborescence actuelle ne convient plus à la Communauté de Communes. Le nombre de rubriques de premier niveau est considéré comme trop important, l'objectif étant de mettre en avant les services proposés aux habitants.

2.3 Contenus et fonctionnalités

Contenus

Un travail sur les contenus éditoriaux est en cours. L'arborescence reprendra à minima les thématiques de la collectivité. Les principaux contenus du site actuel devront être intégrés dans le nouveau site.

Fonctionnalités

Les principales fonctionnalités demandées pour le site Internet sont :

-un module de gestion de la page d'accueil

Il doit permettre de concevoir, choisir et organiser les informations à afficher. Un encart d'accès direct à certaines informations « En un clic » devra être éditable.

-un slider d'images

Il doit offrir la possibilité de choisir, modifier, ajouter, supprimer des images qui vont défiler dans un fichier panoramique situé en haut de page. L'administrateur doit être à même de réaliser ces modifications. L'objectif du slider : donner une image attractive du territoire à la fois pour les

habitants et les personnes souhaitant s'installer sur le territoire. Légender les photos qui défilent doit être possible.

-un slider d'actualités

Il doit permettre de faire défiler les actualités les plus récentes qui ont été cochées pour être mises en page d'accueil. Le nombre d'actualités défilant en page d'accueil doit être paramétrable.

Chaque aperçu d'actualité comprend une illustration, un titre de l'actualité, un extrait et un lien vers l'article intégral. Les articles doivent pouvoir être programmés pour ne plus être visibles à dates données.

-un module de gestion des agendas

Il doit permettre de publier des annonces événementielles sous la forme d'articles structurés.

-un module de gestion de courriels entrants

Un formulaire de contact générique permettra de guider l'envoi des courriels vers le ou les destinataires le(s) plus pertinent(s) en fonction de l'objet de la demande.

-un module de syndication / flux RSS et réseaux sociaux.

Ce module doit permettre de diffuser automatiquement les contenus du site de la Communauté de Communes à partir de flux de syndications. Le site servira de relais vers les réseaux sociaux.

-un module de gestion des fichiers et des médias.

Il doit permettre d'organiser et d'alimenter le stock des fichiers et médias (photo, audio, vidéo, document...) mis à disposition dans les pages du site.

-un module de création de formulaires

Il devra donner à la collectivité la possibilité de créer, modifier et éditer des formulaires.

Tous les formulaires du site devront être sécurisés contre les spams et les robots.

-une carte interactive du territoire

Elle permettra aux utilisateurs de se rendre sur les sites internet des communes membres de la collectivité ou des partenaires privilégiés de la Communauté de Communes (CPETI...).

-un module permettant la dématérialisation des enquêtes publiques avec possibilité de créer des registres dématérialisés

-un module de téléchargement de documents

Il permettra aux habitants de consulter et télécharger des fichiers pdf lourds

Le site Internet devra avoir une capacité de stockage suffisante pour les documents du site (PLui, plaquette culturelle, journal intercommunal, photos...)

-un module de consultation de documents réservés

Il permettra à des personnes (élus, agents) détenant des codes d'accès de consulter et télécharger des documents réservés.

-une transformation automatiquement des contenus

Avoir une version de visualisation adaptée pour le terminal mobile.

-un moteur de recherche

Il devra être présent en permanence sur le site quel que soit le niveau de navigation

-un plan de site

Il doit être accessible à partir de toutes les pages du site et surtout à partir de la page d'accueil.

-un site en français

Le site devra être réalisé en français.

2.4 Pré-requis technique

Administration des contenus

La console administrative devra reposer sur une ergonomie simple, intuitive et efficace. Elle devra permettre à des non-spécialistes de participer à la gestion du site

-Gestion des utilisateurs, des droits et des circuits de validation

La gestion des utilisateurs est assurée par une personne désignée comme « administrateur principal », profil détenteur des droits sur l'ensemble des fonctionnalités de l'interface d'administration du site pour le compte de la Communauté de Communes.

Un administrateur principal peut créer, modifier, supprimer les comptes des utilisateurs. Il peut gérer les profils d'utilisation de chaque utilisateur.

-Système de gestion de l'arborescence

La gestion de l'arborescence doit permettre de personnaliser et de faire évoluer le site.

Si les rubriques de niveau 1 sont définies lors de la phase de conception, il doit être possible de pouvoir en ajouter à terme sans que cela n'implique d'intervention trop complexe.

-Système de gestion des contenus

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq souhaite mettre à jour régulièrement son site. Elle doit donc être autonome pour la création, modification et suppression des pages grâce à la solution adaptée proposée par le prestataire (outil de gestion de contenus).

La solution retenue doit être simple d'utilisation et ne doit pas nécessiter, pour l'utilisateur, de compétences particulières autres que bureautiques.

Une présentation détaillée de l'outil de gestion de contenus doit être fournie par le candidat à la Communauté de Communes. Simple et intuitive elle permettra :

- la création, modification, suppression de contenus et de pages
- la modification de l'arborescence et des menus
- l'ajout et la modification de contributeurs

Une formation du personnel affecté à la mise à jour du site de la Communauté de Communes doit être prévue dans la proposition du prestataire.

Pour garantir la pérennité et l'évolutivité, le système de gestion de contenus sera de préférence disponible sous licence de logiciel libre.

-Système de sauvegarde des contenus

La solution technique proposée ou conseillée par le prestataire doit impérativement inclure un système de sauvegarde de l'intégralité du site qui permette de restaurer l'ensemble des contenus et composants en cas d'incident.

Optimisation

En dehors des contraintes inhérentes au débit des utilisateurs, la vitesse d'affichage des pages doit pouvoir être optimisée (limitation du poids, mise en mémoire cache des pages dynamiques pour un chargement rapide).

Le site doit être optimisé pour les versions les plus répandues des navigateurs et des plateformes MAC/PC : IE, Edge, Firefox, Chrome, Safari....

De la même manière, l'affichage et la navigation devra être adaptée pour les terminaux mobiles. Le site Internet devra s'adapter à toutes sortes de supports (ordinateur, tablette, téléphone...) sans dégradation des informations.

Le site Internet devra permettre l'accessibilité des services publics aux personnes handicapées.

Les utilisateurs devront être informés de l'utilisation des cookies et devront donner leur consentement préalable à l'insertion de traceurs.

2.5 Nom de domaine

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq possède déjà un nom de domaine. Le nom de domaine du site existant (www.ccra.fr) sera conservé.

Le prestataire devra se charger du transfert du nom de domaine auprès de l'hébergeur du site.

2.6 Hébergement

Le prestataire est chargé d'effectuer l'hébergement du site, de ses contenus et services et de l'ensemble des composants nécessaires à son bon fonctionnement. Il précisera l'ensemble des coûts afférents (initialisation et abonnement).

Il s'engage à garantir une disponibilité et une qualité de services continues et sécurisées. La prestation d'hébergement doit impérativement inclure un système de sauvegarde/restauration automatique des données. Le prestataire est également chargé d'assurer la sécurité du site contre les attaques informatiques.

2.7 Référencement

Le site Internet devra offrir les meilleures garanties de référencement pour les moteurs de recherche principaux existants et les annuaires préconisés par le prestataire.

2.8 Statistiques

Le prestataire inclura dans sa proposition un accès en ligne aux statistiques de fréquentation du site.

Celles-ci devront comprendre à minima :

- le nombre d'accès visiteurs,
- les mots clés tapés par les internautes,
- les moteurs et annuaires de provenance,
- le nombre de visites,
- les pages visitées,

- la provenance géographique des internautes,
- les jours et tranches horaires des visites,
- les types de navigateurs utilisés,
- les fournisseurs d'accès d'origine.

2.9 Maintenance et garantie

La période de garantie sera d'une durée de 12 mois souhaitée.

La garantie porte sur tout vice, défaut de conception ou de fonctionnement normal, qu'ils soient visibles ou cachés. Le prestataire s'engage à effectuer le diagnostic, à remplacer, réparer ou modifier tout élément défectueux.

3- PRESTATIONS ET LIVRABLES ATTENDUES

3.1-Prestation

La prestation portera sur

- la conception du site
- le développement du site
- son hébergement
- son référencement
- sa maintenance technique
- la formation à l'outil de mise à jour du site.

3.2 Planning

Le prestataire indiquera le planning de réalisation du projet incluant les différentes étapes de validation. Le site internet doit être opérationnel pour le 1^{er} mars 2018 (en raison de l'enquête publique du PLUi).

3.3 Budget

Un budget détaillé distinguant les coûts initiaux (en séparant les coûts de conception, de réalisation et de licence logicielle), les options et les coûts récurrents sera proposé à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

3.4 Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- le planning de réalisation
- l'arborescence détaillée du site
- le document d'étude préalable
- une première version sur serveur de démonstration pour validation
- une version finale
- une version des navigateurs compatibles,
- les preuves des déclarations (récépissé CNIL...),
- les identifiants et mots de passe pour accéder au serveur.

- le nom du chef de projet au sein de l'entreprise prestataire
- l'offre de prix détaillée
- une liste de références pour des projets similaires.

Tous ces livrables peuvent être fournis sur CD-Rom.

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq veillera au respect du présent cahier des charges, validera les phases de choix (graphisme, ergonomie, contenus), veillera au respect des délais, et fournira les contenus de base (informations, textes, logos, images, photos).

3.5 Propriétés et droits

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq sera propriétaire de l'ensemble des codes sources de l'application. Ces codes sources pourront lui être communiqués à tout moment sur simple demande.

La Communauté de Communes est dépositaire de l'intégralité de la propriété des droits d'auteurs ou au minimum des droits d'exploitation sur tout support, présent et à venir, de l'ensemble des contenus rendus disponibles sur le site.

3.6 Critères d'attributions

Les critères d'attribution de la consultation sont :

- l'ergonomie et la facilité d'utilisation de l'outil de gestion de contenu : 40%
- le prix de la prestation : 40%
- le SAV et l'assistance technique : 20%

3.7 Délai de transmission de l'offre

Les offres sont à adresser avant le 15 décembre 2017 à 12h à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, à l'attention de Madame la Présidente

-Par voie postale à l'adresse suivante : Maison Rurale 66 place du Général De Gaulle BP4 – 62370 AUDRUICQ

-Par courriel : o.deberdt@ccra.fr

Les envois devront comporter la mention : Offre refonte site Internet CCRA

Le nouveau site devra être opérationnel pour la date du 1^{er} mars 2018.

Pour tous renseignements complémentaires, la personne à contacter dans la collectivité sera :
Odile DEBERDT chargée de Communication
Tél : 03 21 00 83 83 - Fax : 03 21 00 83 84
o.deberdt@ccra.fr